

Les investisseurs se contentent d'une croissance faible mais positive

Le début d'année a été mouvementé, les États-Unis ayant utilisé leur puissance militaire et menacé la souveraineté d'un allié de l'OTAN. Cette menace a provoqué une volatilité temporaire sur les marchés. Nous pensons que la poursuite de la hausse des marchés s'explique par une croissance économique faible mais positive et un excès de confiance des investisseurs.



Amundi Investment Institute

Communication marketing



L'inflation est un élément clé de la politique de la BCE

Nous pensons que l'inflation dans la zone euro est en train de ralentir, ce qui devrait permettre à la Banque centrale européenne (BCE) de réduire ses taux directeurs, même si ses prochaines décisions devraient dépendre des données macroéconomiques. Nous restons favorables aux obligations de la zone euro et du Royaume-Uni, neutres sur le Japon, mais légèrement prudents sur les États-Unis.



Actions : privilégier les thèmes structurels

Les marchés mondiaux et américains continuent d'être portés par l'euphorie autour de l'intelligence artificielle (IA). Cependant, nous privilégions les convictions à long terme telles que les actions japonaises, européennes et les marchés émergents. Nous apprécions le thème de l'IA, mais nous privilégions les entreprises des sous-secteurs liés à l'IA, tels que l'ingénierie électrique, plutôt que les valeurs onéreuses.



Recherche de rendement dans les obligations d'entreprises

Les rendements sont attractifs dans les obligations d'entreprises, en particulier européennes. De manière générale, nous privilégions les obligations d'entreprises à court terme plutôt que celles à plus long terme, ainsi que celles du secteur financier. Nous restons toutefois prudents vis-à-vis des entreprises dont le niveau d'endettement est élevé.



Environnement porteur pour les obligations des marchés émergents

Les obligations des marchés émergents offrent un fort potentiel de rendement dans des zones géographiques telles que l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne les actions, les marchés émergents d'Europe, le Brésil et l'Inde offrent de bonnes opportunités. Dans l'ensemble, nous privilégions les obligations de qualité, compte tenu des risques géopolitiques.



Ajuster le profil de risque des portefeuilles et renforcer les garde-fous

Tout en évitant les segments onéreux des actions et des obligations d'entreprises, les investisseurs devraient s'intéresser aux opportunités intéressantes offertes par les actions des marchés émergents. Nous estimons également que le moment est propice pour s'intéresser aux actifs qui offrent une plus grande stabilité dans un contexte de dette publique élevée et de tensions géopolitiques.



Glossaire

1. **Obligation** : titre de créance qui représente un prêt fait par un investisseur à un emprunteur (comme une entreprise ou un État), qui s'engage à rembourser le capital avec des intérêts à une date fixée.
2. **OTAN** : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Alliance militaire intergouvernementale qui garantit la défense collective de ses membres.
3. **Volatilité** : mesure de l'ampleur des variations des prix d'un actif sur une période donnée
4. **Thèmes structurels** : grandes tendances de long terme qui transforment durablement l'économie et les comportements (ex : vieillissement de la population, intelligence artificielle, etc.)

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un profit ni ne protège contre une perte.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : 5 février 2026

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

